



FAIRE BATTRE LE CŒUR DE LA FRANCE

L'AGRICULTURE AU CŒUR

POUR UN CONTRAT ALIMENTAIRE DURABLE ET SOLIDAIRE AVEC NOS AGRICULTEURS

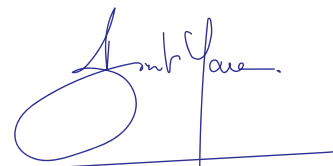
L'alimentation n'est pas une simple marchandise. S'alimenter, bien nourrir son corps, est un acte vital. Malgré les progrès effectués pour lutter contre la faim dans le monde, aujourd'hui, près de 2 milliards d'êtres humains n'accèdent pas à une alimentation satisfaisante. L'objectif demeure de parvenir à mettre en place un système alimentaire capable de nourrir l'humanité tout en préservant l'écosystème de notre planète. Répondre aux défis environnementaux, climatiques et alimentaires du XXI^e siècle impose une révolution dans l'approche de notre modèle agricole. L'alimentation et l'acte de production agricole ne peuvent être régis par les mêmes règles du libre-échange que les autres produits industriels, comme c'est le cas aujourd'hui dans les accords de l'OMC. À l'image de la culture, ils doivent faire l'objet d'un régime d'exception. Le droit fondamental des peuples à se nourrir constitue une exigence supérieure à toute considération commerciale et la question de l'alimentation ne pourra être résolue par la concentration de la production dans certaines régions du globe au détriment des autres.

Ma politique agricole favorisera la relocalisation des activités. Cependant, les déséquilibres naturels, accentués par le réchauffement climatique, ne permettront pas à chacun de parvenir à sa sécurité alimentaire. Des échanges mondiaux de produits agricoles et alimentaires seront toujours nécessaires pour assurer à chaque être humain l'accès à une alimentation suffisante et de qualité. D'où l'importance d'un commerce régulé, d'un juste échange. Cela induit la création d'une instance mondiale de gouvernance et de régulation, une OMA (Organisation mondiale de l'agriculture), fondée non pas sur une libéralisation toujours plus grande des échanges mais sur une coopération équitable et durable. Cela suppose, en outre, de revoir les accords internationaux existants. Pour impulser et défendre cette politique, la France doit s'affirmer dans le cadre des G20, à la FAO et je m'assurerai qu'elle tienne une véritable place au sein du Conseil de la Sécurité Alimentaire (CSA). Cela passe enfin par une Europe forte et solidaire.

La Politique Agricole Commune actuelle ne satisfait ni les agriculteurs, ni les organisations environnementales, ni les citoyens qui sont également contribuables. Elle peut et doit être réformée. La dérégulation des marchés européens et le découplage des subventions ont dénaturé son esprit originel. Les rénovations successives adoptées depuis 1992 ont favorisé principalement les modèles d'exploitation orientés vers les marchés à l'export et s'alignant sur les prix bas mondiaux, au détriment des structures familiales, pourtant plus performantes en termes d'emploi et plus résilientes. Toutes les réformes de

la PAC engagées depuis les années 1990 ont laissé le libre cours au seul marché, dévastateur pour les agriculteurs, l'emploi, l'économie des territoires et dangereux pour notre sécurité alimentaire. Un autre modèle agricole est possible. Un modèle plus respectueux de la santé humaine et de l'environnement, mais aussi qui assure un revenu décent et stable à nos agriculteurs qui ne demandent qu'à vivre de leur métier. Président, je développerai une politique nutritionnelle alimentaire globale respectueuse et garante de la santé humaine, j'amplifierai la transition Agro-Écologique pour répondre aux défis environnementaux et climatiques et je mettrai l'agriculture, l'agroalimentaire et la forêt au service de l'économie des territoires en prenant en compte la diversité des modèles de l'agriculture française.

La question agricole et alimentaire est un enjeu pour tous. Parce que je veux remettre l'agriculture au cœur de la France et de nos territoires et parce que je pense qu'une nouvelle gouvernance de l'agriculture française est nécessaire, j'organiserai dès 2017 un Grenelle de l'Agriculture, qui permettra de co-construire ce nouveau projet agricole et alimentaire, durable et solidaire.



Benoît HAMON

Développer une politique nutritionnelle alimentaire globale respectueuse et garante de la santé humaine

De plus en plus de Français sont confrontés à l'insécurité alimentaire et à la malbouffe. L'obésité et la surcharge pondérale sont devenus un problème majeur de santé publique, surtout chez les plus pauvres et les plus âgés, ce qui provoque une augmentation de nombreuses pathologies et coûte désormais plus cher que le fléau de l'alcoolisme au Trésor public. L'objectif de Benoît Hamon est d'assurer l'accès de tous, y compris des plus défavorisés, à des produits diversifiés et de bonne qualité nutritionnelle qui nous permettent de nous prémunir de certaines maladies et de réduire l'usage des produits médicamenteux. Benoît Hamon réorientera nos politiques publiques, insuffisantes en ce domaine, et fera de l'enjeu nutritionnel sa priorité.

Conscientiser l'enjeu alimentaire par un plan d'alimentation et de santé publique

1 | Développer l'information et l'éducation du consommateur pour redonner sa juste place et sa valeur à l'acte alimentaire.

- ✓ Développer des programmes de formation et actions de sensibilisation dans les écoles et auprès des consommateurs
- ✓ Promouvoir la diversité des produits dans les menus, et leur saisonnalité
- ✓ Fusionner Programme national alimentation (PNA) et la partie alimentation du Programme national nutrition santé (PNNS) afin de permettre une prise en compte globale de la qualité de l'alimentation incluant le lien nutrition-santé
- ✓ Élargir la vocation du Conseil national de l'Alimentation (CNA) pour en faire un véritable Parlement de l'Alimentation associant plus largement les différents acteurs sociaux et associatifs concernés
- ✓ Inciter fortement l'agroalimentaire à réorienter la qualité de ses offres, dans la continuité du pacte «qualité ingrédients»
- ✓ **Faire aboutir la loi sur l'étiquetage**
- ✓ Diffuser un guide de bonnes pratiques au sein des filières agroalimentaires

2 | Lutter contre le gaspillage alimentaire et accompagner le recyclage des déchets organiques

- ✓ Assurer une application stricte de la « loi Garot »
- ✓ Promouvoir des systèmes d'économie circulaire, notamment en assurant une meilleure valorisation et une meilleure gestion des déchets organiques

3 | Généraliser les plans territoriaux d'alimentation durable

- ✓ Associer les collectivités territoriales pour développer les circuits courts et les achats de proximité
- ✓ Constituer des sociétés coopératives d'intérêt collectif agroalimentaires

Faire de l'agro-écologie le moteur de l'agriculture de demain

1 | Accompagner les agriculteurs dans la transition vers le bio

- ✓ Mettre en place des soutiens majorés à l'installation pour favoriser les projets d'agriculture biologique ou agroécologique
- ✓ Renforcer les dispositifs de formation initiale et continue en accompagnement du développement de l'agriculture bio
- ✓ Soutenir le développement des filières bio de proximité
- ✓ Soutenir des productions d'excellence gustative
- ✓ Conforter les organismes nationaux à vocation agricole et rurale dans leur action de conversion à l'agro-écologie, de redynamisation des liens entre les agriculteurs et avec les territoires
- ✓ Promouvoir la création de labels, à destination des consommateurs, mettant en avant les pratiques développées en matière d'agro-écologie
- ✓ Renforcer les contrôles à la production et aux importations et mieux harmoniser les normes au niveau européen
- ✓ Créer un fond national de compensation pour dédommagement pour les producteurs victimes de contaminations
- ✓ Mettre en œuvre le plan Ecophyto 2 avec notamment les certificats d'économie des produits phytopharmaceutiques et le développement du biocontrôle

2 | Favoriser l'accès du plus grand nombre à une alimentation de qualité et notamment le bio

- ✓ Exiger dans les 5 ans **50% de bio dans la restauration collective des organismes publics** ou conventionnés (EHPAD, hôpitaux...), prioritairement dans les cantines scolaires
- ✓ **Créer des Aides Personnalisées à l'Alimentation (APA)** sous la forme de bons d'achat pour des produits issus de l'agriculture bio et de circuits courts pour les populations à faible revenu
- ✓ Promouvoir une orientation qualitative des banques alimentaires
- ✓ **Instaurer une TVA à taux réduit sur les produits bio**
- ✓ Soutenir la structuration des réseaux de distribution de proximité

Sanctuariser le principe de précaution*

1 | Interdire les produits potentiellement dangereux pour la santé et l'environnement

- ✓ **Maintenir l'interdiction des cultures OGM** et soumettre les OGM cachés à l'ensemble des règles applicables aux OGM
- ✓ Supprimer les perturbateurs endocriniens
- ✓ Prohiber la brevetabilité du vivant en dehors des limites, interprétées strictement, fixées par la législation en vigueur

2 | Développer la recherche pour remplacer progressivement les pesticides par des solutions alternatives

- ✓ Promouvoir et financer la recherche agronomique publique en sélection variétale dédiée à une indépendance des plantes cultivées vis à vis des intrants chimiques
- ✓ Renforcer la veille sanitaire pour l'homologation des pesticides
- ✓ Retirer du marché les produits phytosanitaires les plus dangereux
- ✓ Soutenir à l'échelle française et européenne une recherche publique indépendante de tout conflit d'intérêt

3 | Promouvoir des alternatives aux antibiotiques dans l'élevage

- ✓ Interdire l'utilisation des antibiotiques à titre préventif

4 | Garantir une plus grande indépendance et une plus grande transparence dans l'évaluation et la gestion des risques

- ✓ Rendre obligatoire l'évaluation des produits et substances pouvant être mis sur le marché par une instance indépendante et assurer plus de transparence dans les procédures
- ✓ Modifier les missions de l'ANSES, pour en faire une autorité administrative indépendante ainsi que les compétences de l'EFSA

* Le principe de précaution ne doit pas être interprété comme l'incapacité d'agir. C'est d'abord un principe de responsabilisation des acteurs. Notamment, il ne doit pas conduire à bloquer des travaux de recherche publique qui permettent de mieux comprendre, mieux maîtriser, voire constituer des voies de progrès au bénéfice des citoyens.

5 | Assurer une indépendance alimentaire et une diversité agri-culturelle

- ✓ Remettre en cause le monopole de l'agro-industrie dans le domaine des semences et des variétés végétales et permettre l'entrée sur le marché de petits opérateurs
- ✓ Rendre facultative l'inscription des variétés de semences au « catalogue officiel » et revenir à un système de contrôle à posteriori de la qualité des semences mises sur le marché afin de promouvoir la biodiversité
- ✓ Créer des indicateurs de la biodiversité cultivée et fixer des objectifs de croissance de cette biodiversité
- ✓ **Exiger le rejet par les autorités européennes de la concurrence du rachat de Monsanto par Bayer**
- ✓ Mettre en place un plan stratégique européen d'indépendance en protéines végétales, pour notamment réduire l'importation de soja destiné à l'alimentation animale

6 | Intensifier la lutte contre les fraudes

- ✓ Accentuer la lutte contre les contrefaçons et la criminalité organisée dans le champ alimentaire
- ✓ Renforcer les moyens des organismes de contrôle et d'investigation et mettre en place une nouvelle organisation des structures impliquées

Amplifier la transition Agro-Écologique pour répondre aux défis environnementaux et climatiques

Nous devons accélérer la transition environnementale et agro-écologique afin de répondre aux interrogations sociétales et aux inquiétudes qui se traduisent par une défiance de plus en plus grande des Français à l'égard des agriculteurs et de notre politique agricole. Si l'agriculture et la forêt sont deux secteurs particulièrement vulnérables aux impacts du changement climatique, ils peuvent cependant participer activement à lutter contre celui-ci et à protéger l'environnement. Benoît Hamon développera une politique agricole, alimentaire et forestière qui contribue à un monde à -2°C. La réponse aux défis climatiques et environnementaux implique un changement de modèle de développement agricole. Benoît Hamon accompagnera les agriculteurs dans cette transition et donnera les moyens à la recherche agronomique pour qu'elle soit au rendez-vous de cette mutation.

Préparer l'agriculture et la forêt à s'adapter au changement climatique

1 | Anticiper et innover pour des nouvelles productions, nouvelles pratiques, nouveaux marchés en mobilisant la recherche-développement

- ✓ Créer un observatoire de veille et de prospective sur le changement climatique
- ✓ Encourager la diversification, notamment la bioéconomie, les écomatériaux, et la chimie verte
- ✓ Conforter la recherche agronomique publique sur les variétés et races rustiques
- ✓ Encourager une gestion durable des espaces forestiers mieux adaptée aux changements climatiques

2 | Améliorer la gestion et le stockage de l'eau

- ✓ Soutenir la création de nouvelles ressources durables en eau et son stockage par des retenues collinaires et hydrauliques agricoles en prenant en compte la pluralité des besoins et des usages
- ✓ Développer la couverture permanente des sols
- ✓ Favoriser les plans locaux de gestion de la ressource en eau
- ✓ Promouvoir et développer l'agroforesterie

3 | S'appuyer sur la recherche et les nouvelles technologies

- ✓ Mobiliser l'innovation technologique et la vulgarisation pour accompagner l'agriculture familiale dans ses pratiques agro-écologiques
- ✓ Orienter les moyens de la recherche publique afin qu'elle appuie cette transition
- ✓ Former les acteurs aux nouvelles technologies

Promouvoir une agriculture qui contribue aux objectifs de la COP21

1 | Faire de l'agriculture un acteur de la lutte contre le réchauffement climatique

- ✓ Faire du programme « 4 pour 1 000 » une priorité pour réorienter les flux financiers disponibles pour le changement climatique, au bénéfice des sols
- ✓ Promouvoir le développement des énergies renouvelables visant à l'autonomie énergétique des exploitations
- ✓ Privilégier les pratiques agricoles qui permettent de stocker davantage de carbone dans les sols et de limiter les émissions de protoxyde d'azote : agriculture biologique, agriculture intégrée, agriculture de conservation, agroforesterie, haies bocagères...
- ✓ Faire évoluer les pratiques afin de promouvoir des modes d'élevages alternatifs valorisant l'herbe, tout en réduisant les émissions de méthane
- ✓ Rémunérer les aménités positives des exploitations agricoles et forestières
- ✓ Contribuer aux plans climat territoriaux et encourager leur généralisation dans les zones rurales

2 | Pour une agriculture respectueuse des sols

- ✓ Lutter contre l'appauvrissement des sols en France mais aussi en Europe
- ✓ Relancer au niveau européen une directive sur la protection des sols
- ✓ Créer un service public d'analyse d'activité biologique des sols via les Conseils régionaux
- ✓ Lancer une opération nationale de cartographie et de notation de la qualité des sols
- ✓ Rétablir une formation continue en agronomie et en biologie des sols dans toutes les écoles et les lycées agricoles
- ✓ Investir dans la recherche sur la microbiologie des sols

Favoriser une agriculture durable qui préserve la biodiversité, les ressources naturelles et respecte le bien-être animal

1 | Diversifier les productions et encourager les pratiques agronomiques limitant les intrants chimiques

✓ Remplacer progressivement les pesticides par des solutions alternatives

- ✓ Encourager les pratiques agronomiques telles que la rotation des cultures, les cultivars résistants, les sous-semis, les cultures intercalaires de protection ainsi que le renforcement des organismes utiles
- ✓ Réduire et mieux contrôler les apports en fertilisants

2 | Renforcer la liberté de choix des agriculteurs

- ✓ Préserver le droit des agriculteurs à produire leurs propres semences
- ✓ Donner accès aux agriculteurs à toutes les variétés du domaine public non inscrites actuellement au Catalogue officiel
- ✓ Assurer la préservation et le développement des races locales

3 | Protéger les abeilles et les pollinisateurs

- ✓ Interdire totalement les néonicotinoïdes en Europe
- ✓ Développer un plan de repeuplement des abeilles
- ✓ Valoriser la formation et la recherche dans l'apiculture
- ✓ Exiger une stricte application du Règlement européen 1107/2009 en matière d'homologation des produits phytosanitaires et combler le vide juridique pour pouvoir faire condamner les multinationales de l'agrochimie, co-responsables du dépeuplement de l'abeille

3 | Prendre en compte les attentes de la société à l'égard du bien-être animal

- ✓ Poursuivre la recherche sur le bien-être animal en conciliant la protection des animaux avec les exigences économiques et sociales
- ✓ Assurer une meilleure application de la loi sur le transport et l'abattage des animaux par un renforcement des contrôles, de la formation des personnels et des sanctions
- ✓ Mettre en place des abattoirs mobiles avec une première phase expérimentale
- ✓ Interdire l'abattage sans étourdissement
- ✓ Reconnaître une personnalité juridique et des droits fondamentaux aux animaux et organiser une représentation légale des intérêts de ceux-ci par des organisations reconnues d'intérêt public.

Mettre l'agriculture, l'agroalimentaire et la forêt au service de l'économie des territoires en prenant en compte la diversité des modèles de l'agriculture française

Depuis 2010, la France perd chaque année 20 000 exploitations. En 2016, le revenu agricole moyen était de 638 euros par mois et la retraite moyenne d'un agriculteur de 736 euros, soit largement inférieur au seuil de pauvreté. Il est urgent de permettre à nos agriculteurs de vivre décemment de leur travail. Le libéralisme actuel ne fait qu'aggraver cette situation en favorisant la concurrence déloyale au détriment de nos agriculteurs. Il est urgent de remettre l'activité agricole au cœur des problématiques de société, de la rendre moins fragile face aux crises économiques, sanitaires ou climatiques. Il faut également que l'acte de production agricole soit mieux rémunéré et que la valeur de la production agricole soit mieux reconnue dans la création de la valeur globale des produits agroalimentaires. Benoît Hamon développera une agriculture familiale, créatrice d'emplois, et remettra l'activité agricole au cœur de la vie de nos territoires.

Permettre à nos agriculteurs de vivre décemment de leur travail

1 | Refonder notre politique commerciale sur des principes de coopération et de progrès social et écologique

- ✓ **Créer une exception agricole dans le commerce mondial et sortir l'agriculture de l'OMC**
- ✓ Mettre en place un système de gouvernance et de régulation alimentaire mondial par la création de l'Organisation Mondiale de l'Agriculture (OMA) garantissant une souveraineté alimentaire et une meilleure représentation des agriculteurs et des consommateurs dans les instances internationales
- ✓ Refuser les accords de libre-échange bilatéraux tels qu'ils sont négociés actuellement (CETA, TTIP, Mercosur...)
- ✓ A minima, **négozier à Bruxelles l'exclusion des filières sensibles des négociations commerciales en cours**
- ✓ Préserver notre agriculture des conséquences du Brexit
- ✓ Lutter contre le dumping sanitaire social et économique en interdisant les importations de denrées agricoles qui ne respectent pas les mêmes règles sanitaires, sociales et environnementales
- ✓ Appliquer le principe de précaution afin de protéger nos préférences collectives
- ✓ Garantir une préférence communautaire par le rétablissement de droit de douanes agricoles.

2 | Restaurer les mécanismes de régulation des marchés

- ✓ Généraliser les outils de maîtrise des volumes de production au niveau européen afin d'éviter les effets de surproduction et de garantir les prix
- ✓ **Réformer la PAC pour lutter contre la volatilité des prix** par l'introduction d'une combinaison d'outils qui vont de l'échelon national (lissage fiscal, baisses des charges...) jusqu'à des aides contracycliques et des mécanismes assurantiels ciblés
- ✓ Améliorer la cohérence des dispositifs de gestion des risques climatiques, sanitaires et environnementaux

3 | Renforcer la position des agriculteurs dans la chaîne alimentaire

- ✓ Inciter au regroupement opérationnel des agriculteurs au sein d'organisations de producteurs et d'interprofessions afin d'augmenter le pouvoir de négociation de l'agriculteur
- ✓ Redonner leur place aux agriculteurs dans le processus de décision dans les groupes coopératifs et favoriser l'agriculture de groupe
- ✓ Adapter les règles du droit de la concurrence aux spécificités de l'agriculture afin de garantir la liberté de négociation des organisations de producteurs et la constitution de véritables régulations des filières agroalimentaires
- ✓ Favoriser une politique contractuelle équilibrée qui rassemble l'ensemble des acteurs de la filière, coopératives comprises
- ✓ Créer un observatoire européen des flux, des prix et des marges assurant le suivi, la transparence et la gestion des marchés agricoles
- ✓ **Rétablir le coefficient multiplicateur afin de rééquilibrer la répartition de la valeur ajoutée en faveur des agriculteurs**
- ✓ Établir un cadre législatif européen permettant de s'attaquer aux pratiques commerciales déloyales

Développer une agriculture familiale, créatrice d'emplois et solidaire

1 | Valoriser les métiers de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

- ✓ Valoriser le rôle essentiel de l'Enseignement Agricole levier essentiel pour une transition agricole et alimentaire performante
- ✓ Améliorer la coordination au sein de l'Institut Agronomique, Vétérinaire et Forestier de France et renforcer ses moyens
- ✓ Améliorer la formation tout au long de la vie, notamment dans le secteur des nouvelles technologies et de l'agroécologie

2 | Encourager prioritairement les installations des jeunes agriculteurs et l'accès au foncier

- ✓ Lutter contre l'accaparement du foncier par un détournement du droit des sociétés et l'abus du travail à façon
- ✓ Exonérer les jeunes agriculteurs de l'impôt sur le revenu agricole et de l'impôt sur le foncier non-bâti sur les 5 premières années
- ✓ Dégrever les cotisations sociales durant les cinq premières années d'installation
- ✓ Mettre en place un Conservatoire des terres agricoles qui favorisera l'accès au foncier des paysans
- ✓ Encourager les installations progressives

3 | Redéployer les aides publiques

- ✓ Permettre aux agriculteurs de bénéficier des mêmes règles que les entreprises et de pouvoir reporter les déficits sur les années futures, afin de lisser le poids de la fiscalité
- ✓ **Prendre en compte le critère du nombre d'actifs dans la répartition des aides de la PAC**
- ✓ **Plafonner les aides à 150 000 eur/UTH** et poursuivre la progression du paiement redistributif qui majore les aides pour les 52 premiers hectares
- ✓ Assurer une dégressivité des aides de la PAC à partir de 50 000 euros / UTH
- ✓ Renforcer le soutien aux productions qui présentent des enjeux nutritionnels, d'excellence gustative, de biodiversité et d'emploi, ainsi qu'aux productions de protéines végétales (aides couplées, mesures agro-environnementales et climatiques)
- ✓ Encourager les groupements fonciers agricoles (GFA) et les fonds d'investissement solidaires

4 | Valoriser la diversification des activités et la création de valeur ajoutée sur les exploitations agricoles pour renforcer leur autonomie

- ✓ Développer les circuits courts et d'approvisionnement locaux avec au moins 30 % de produits locaux dans les marchés publics dans les 5 ans
- ✓ Encourager la production de l'aliment à la ferme dans les exploitations d'élevage
- ✓ Valoriser les productions non alimentaires : production d'agro-matériaux, énergies renouvelables, chimie verte, plantes médicinales
- ✓ Étendre les productions de services : tourisme vert, services environnementaux afin de valoriser l'ensemble des territoires ruraux et de développer les emplois non délocalisables et durables
- ✓ Se doter d'outil de transformation et de commercialisation dans le prolongement des exploitations agricoles

5 | Mettre en valeur la ressource forestière et structurer la filière bois

- ✓ Mobiliser les marchés publics pour assurer le développement des matériaux bois issus des forêts françaises
- ✓ Soutenir une meilleure organisation de la filière pour valoriser le potentiel français
- ✓ Encourager l'économie de l'innovation par le biais du fond stratégique de la forêt et du bois

6 | Prendre en compte la pénibilité des métiers de l'agriculture et lutter contre l'isolement

- ✓ Assurer une égalité d'accès aux soins, aux services publics et au haut débit sur l'ensemble du territoire
- ✓ Revoir l'âge et le niveau des retraites agricoles en fonction de la pénibilité
- ✓ Développer une offre d'accompagnement psychologique aux agriculteurs en difficulté
- ✓ **Revaloriser les pensions agricoles les plus faibles**, en particulier celles des conjoint(e)s, et **garantir une retraite complète à 1200 euros pour tous les nouveaux retraités à partir de 2020**

Mettre en œuvre des politiques différenciées en particulier dans les territoires fragiles, les zones péri-urbaines et dans les territoires ultra-marins

1 | Redéfinir des politiques de massif dotées de moyens dédiés

- ✓ Maintenir le soutien aux agriculteurs en zones de montagnes et zones défavorisées

2 | Créer un nouveau lien entre villes et campagnes: promouvoir l'agriculture péri-urbaine

- ✓ Soutenir la création de fermes péri-urbaines
- ✓ Favoriser la prise en compte de l'agriculture péri-urbaine dans les projets des territoires des agglomérations ou des métropoles.
- ✓ Favoriser l'échange de bonnes pratiques, la formation et l'apprentissage en agriculture urbaine
- ✓ Compenser l'artificialisation des sols par la création d'espaces dédiés à l'agriculture urbaine ou péri-urbaine

3 | Favoriser les relations des territoires ultra-marins dans leurs économies régionales

4 | Mobiliser les collectivités locales pour faire de l'agriculture un levier de développement économique régionales

- ✓ Valoriser les signes de qualité et les promouvoir comme de véritables outils de développement économique
- ✓ Favoriser le commerce en milieu rural et les circuits courts en utilisant le prime d'activité pour soutenir les démarches à dimension sociale dites non rentables
- ✓ Installer des conférences régionales de l'agriculture et de la forêt ouvertes aux citoyens consommateurs

L'appel de Benoît Hamon pour un Grenelle de l'Agriculture et de l'Alimentation

Les agriculteurs nourrissent la France, participent à l'économie et façonnent les territoires dans lesquels nous vivons et nous nous déplaçons. Notre modèle agricole impacte notre alimentation, notre santé et notre environnement. Il est légitime que la société, dans ses composantes Citoyens-Contribuables-Consommateurs, souhaite devenir acteur de l'évolution de ce modèle. De même qu'il est aussi légitime que ses représentants élus territoriaux, nationaux et européens participent de cette construction. **L'importance des enjeux économiques, sociaux et sociétaux, environnementaux et climatiques, qui se dressent devant nous, impliquent de retrouver le dialogue et d'œuvrer à des orientations** partagées par ceux qui en bénéficient autant que par ceux qu'ils font vivre et qui les mettent en œuvre. L'acte d'achat alimentaire du consommateur rémunère l'ensemble de la filière agroalimentaire, et ainsi permet à nos agriculteurs d'assumer leur fonction de produire une alimentation saine, de qualité, respectant l'environnement et faisant vivre les territoires. Une véritable politique agricole ne peut l'ignorer. Pour cette raison, **Benoît Hamon développera une politique de l'agriculture et de l'alimentation qui associe le consommateur-citoyen** à cette nouvelle gouvernance. C'est tout l'enjeu du Grenelle de l'Agriculture et de l'Alimentation, que Benoît Hamon propose d'ouvrir dès la première année de son mandat, et qui rassemblera l'ensemble des parties prenantes, du consommateur au producteur, afin de faire émerger des orientations agricoles durables, pour le bien-être de tous.

LES 23 AVRIL ET 7 MAI, JE VOTE POUR
BENOIT HAMON